

Soutenance de thèse

Adrien MOREAU

« Les transformations de l'établissement public universitaire »

Lundi 1er décembre 2025
Faculté de droit et des sciences politiques
Amphi B - 14h00

Mots-clés

fonction
éducative

établissement
public

service public

enseignement
supérieur

Résumé de la thèse

Notre étude entend montrer l'évolution des universités depuis leur création moderne par la Troisième République. Située au sein d'une analyse historique et institutionnelle des universités, nous entendons montrer le rôle de la notion de service public dans la création des universités et avec elle l'idée d'université en France. Partant, il s'agira d'expliquer la dynamique institutionnelle des universités à l'aide de la notion de service public de manière à expliquer et comprendre le rôle et la signification juridique du mot université en droit public. Entendu comme des établissements publics, les universités, nous tâcherons de comprendre comment cette qualification joue sur les contraintes qui pèsent sur elles. De la même manière, nous étudierons comment l'aspect fonctionnel du service public limite l'autonomie qui lui a été dévolue depuis 1968. Nous entendons ainsi montrer la consubstantialité de la notion de service public et d'université en France.

Thèse préparée sous la direction de Bertrand FAURE, professeur des universités à Nantes Université.

Membres du jury

- Hélène PAULIAT, professeure des universités à l'Université de Limoges (rapporteure)
- Emmanuel GUISELIN, professeur des universités à l'Université de Rennes II (rapporteur)
- Fabrice MELLERAY, professeur des universités, à l'Institut d'Étude politiques de Paris
- Grégoire BIGOT, professeur des universités, à Nantes Université